



LIVRE BLANC

Les médiations créatives de la mémoire

Entre art, spoliation, restitution et transmission

Une approche développée par R.O.S.E.S.

État de l'art · Écosystème · Méthodes · Actions

***QUAND UN OBJET SPOLIÉ RESSURGIT,
L'HISTOIRE FAMILIALE SE REMET EN
MOUVEMENT.
COMMENT LA COMPRENDRE ET LA
TRANSMETTRE ?***

Version destinée à la consultation en ligne
Forum des Générations 2026 — octobre 2026

Note de lecture

Ce Livre blanc présente le champ des spoliations et des restitutions, ses principaux acteurs et ses ressources, puis situe précisément l'action de R.O.S.E.S. Il s'adresse aux familles, aux institutions, aux chercheurs, aux universitaires, aux enseignants, aux artistes et aux journalistes.

Son fil directeur est simple : la recherche de provenance et les procédures de réparation établissent les faits et les droits. Le retour d'un bien, la réapparition d'une archive ou la confirmation d'une disparition peuvent ensuite ouvrir, dans la famille, un temps de compréhension, de récit et de transmission.

Résumé exécutif

Depuis les années 1990, la recherche de provenance, les politiques publiques de réparation et la reconnaissance des spoliations antisémites ont progressé. Les institutions, les commissions, les musées, les bibliothèques, les chercheurs, les juristes et les familles ont documenté la trajectoire de nombreux biens et rendu possibles des restitutions ou des indemnisations.

Ces travaux répondent à trois questions essentielles : que s'est-il passé ? À qui appartenait le bien ? À qui doit-il être rendu ? R.O.S.E.S. en explore une quatrième : que produit, dans une famille, le retour du bien ou la recherche menée pour le retrouver, plusieurs générations après la spoliation ?

R.O.S.E.S. agit sur le versant familial, culturel et pédagogique de l'après-restitution. L'association informe le public, recueille la parole des familles, accompagne l'écriture de récits et porte des formes artistiques ou pédagogiques. Elle oriente vers les acteurs compétents sans se substituer aux institutions, aux chercheurs de provenance ni aux conseils juridiques.

Qui porte ce Livre blanc

R.O.S.E.S. — Restitution d’Objets Spoliés, Éducation et Solidarité — est une association créée en 2025 à partir d’une expérience familiale de restitution. Cette origine nourrit une connaissance concrète du temps de l’enquête et du droit, du retour de l’objet et des questions qui peuvent alors surgir dans une famille.

R.O.S.E.S. se définit comme un espace de médiation créative de la mémoire entre art, spoliation, restitution et transmission. Elle travaille avec les familles et en dialogue avec les institutions pour donner aux histoires documentées une forme compréhensible, archivable et transmissible.

Sommaire

- 1. Pourquoi ce Livre blanc
- 2. De la spoliation à la restitution Un champ structuré
- 3. Après la restitution Un temps à comprendre et à documenter
- 4. Inspirations et méthodes
- 5. Les actions de R.O.S.E.S.
- 6. Projets et pistes de coopération
- Annexe Institutions Archives Références

Une place clairement délimitée

R.O.S.E.S. intervient après ou autour du travail d’établissement des faits et des droits. L’association aide à rendre les informations intelligibles, à recueillir les récits et à construire des formes de transmission. La recherche de provenance, l’instruction des demandes et le conseil juridique relèvent des institutions et des professionnels compétents.

1. Pourquoi ce Livre blanc

Ce Livre blanc poursuit trois objectifs : donner des repères fiables sur les spoliations et les restitutions ; rendre lisibles les rôles des institutions, des archives et des professionnels ; présenter la contribution spécifique de R.O.S.E.S. dans le temps familial et culturel qui suit ou accompagne une recherche, une indemnisation, une restitution ou la réapparition d'une trace.

Informers clairement

Le domaine associe histoire, droit, archives, recherche de provenance, généalogie, conservation et politiques publiques. Il mobilise un vocabulaire précis et des compétences distinctes. Une information accessible permet aux familles et au public de comprendre les démarches, d'identifier les bons interlocuteurs et de mesurer le temps long de ces recherches.

Documenter les effets familiaux

Le retour d'un bien ne clôt pas nécessairement l'histoire. Il peut révéler des noms, des lieux, des documents ou des désaccords jusque-là inconnus. Il peut aussi susciter un désir de récit chez les descendants. Ces expériences, variables d'une famille à l'autre, restent dispersées. Leur collecte constitue un enjeu de connaissance et de transmission.

Inventer des formes de transmission

Un entretien filmé, un livre-récit, une lecture, une pièce, une exposition, une visite ou un outil pédagogique permettent de relier des sources établies à une expérience vécue. La création ne remplace ni l'histoire ni le droit : elle rend leurs résultats sensibles, accessibles et partageables.

Le Livre blanc expose ainsi une hypothèse de travail : une réparation juridique ou matérielle peut être prolongée, lorsque la famille le souhaite, par un travail de compréhension, de réappropriation et de transmission.

2. De la spoliation à la restitution

Les spoliations antisémites commises entre 1933 et 1945 ont pris des formes multiples : confiscations, ventes forcées, aryanisations, pillages d'appartements, saisies et déplacements d'œuvres, de bibliothèques, d'archives, d'instruments de musique et d'objets du quotidien. Leur étude mobilise aujourd'hui la recherche de provenance, les archives, la généalogie, l'expertise, le droit et l'histoire du marché de l'art.

Quelques repères juridiques

L'ordonnance du 12 novembre 1943 a posé, pour la France combattante, le principe de nullité des actes de spoliation accomplis par l'ennemi ou sous son contrôle. L'ordonnance n° 45-770 du 21 avril 1945 a organisé, en droit interne, la restitution des biens transférés ou liquidés pendant l'Occupation. Les Principes de Washington de 1998 ont appelé les États signataires à rechercher des solutions « justes et équitables » pour les œuvres confisquées par les nazis.

La loi française n° 2023-650 du 22 juillet 2023 a créé une dérogation au principe d'inaliénabilité afin de permettre, après avis de la CIVS, la sortie des collections publiques de biens culturels spoliés dans le contexte des persécutions antisémites entre le 30 janvier 1933 et le 8 mai 1945. Le décret n° 2024-11 du 5 janvier 2024 a précisé les compétences et le fonctionnement de la CIVS dans ce cadre.

Des opérations différentes

La restitution rend juridiquement un bien à son propriétaire ou à ses ayants droit. L'indemnisation constitue une mesure de réparation financière. Le retour d'un effet personnel ou d'une archive peut relever d'une autre histoire institutionnelle, comme dans la campagne #StolenMemory des Arolsen Archives. Ces situations appellent des traitements distincts. R.O.S.E.S. s'intéresse à ce qu'elles peuvent ouvrir dans une famille, sans les confondre.

Un écosystème de compétences complémentaires

La M2RS

La Mission de recherche et de restitution des biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 est un service du ministère de la Culture. Elle pilote la politique publique de recherche, de réparation et de mémoire, accompagne les établissements et étudie des cas individuels avec les institutions concernées.

La CIVS

Placée auprès du Premier ministre, la Commission pour la restitution des biens et l'indemnisation des victimes de spoliations antisémites n'est pas une juridiction. Elle instruit les demandes et recommande des mesures de réparation. Depuis 2024, ses compétences couvrent aussi certains biens culturels spoliés entre 1933 et 1945 et conservés dans des collections publiques ou assimilées en France.

Les institutions et les professionnels

Musées et bibliothèques recherchent les provenances de leurs collections. Chercheurs, archivistes, généalogistes, juristes et avocats documentent les parcours, identifient les ayants droit et accompagnent les procédures. Les familles détiennent des documents, des souvenirs et des indices indispensables.

La spécialisation fait la force de cet écosystème. Elle appelle aussi une bonne orientation des familles et un dialogue entre la recherche, la décision, le retour du bien et sa transmission.

3. Après la restitution

Une restitution est un acte de justice : elle reconnaît une dépossession et rétablit un droit. Elle peut aussi révéler des noms, déplacer un récit familial ou susciter des désaccords. L'objet rendu porte la vie de son ancien propriétaire, la violence de la spoliation et le temps de l'enquête.

Un nouveau temps familial

La restitution, l'indemnisation ou la réapparition d'une trace peuvent conduire les descendants à rechercher d'autres documents, à interroger les silences, à raconter les absents et à décider ce qu'ils souhaitent transmettre. Chaque famille avance selon son histoire, ses liens et son rythme. Une médiation ajustée offre un cadre pour accueillir ces différences sans imposer un récit unique.

Les générations suivantes

Avec la disparition des témoins directs, certaines personnes des troisième et quatrième générations cherchent à relier et à transmettre les fragments reçus : récits, images, objets et lacunes. Leur démarche peut inscrire la mémoire familiale dans l'histoire collective.

Quatre situations à distinguer

Situation	Questions de transmission
Restitution matérielle	Que devient le bien rendu ? Comment raconter son parcours et partager les décisions familiales ?
Indemnisation	Comment transmettre une réparation financière lorsqu'aucun objet ne revient ?
Archive ou effet personnel retrouvé	Comment relier une trace parfois modeste à la vie de la personne et à l'histoire familiale ?
Objet toujours introuvable	Comment transmettre l'enquête, les indices et l'absence sans transformer l'hypothèse en certitude ?

L'objet comme point d'appui

L'objet, l'archive ou la photographie offre un point d'entrée concret. Il permet de relier une personne à sa vie ordinaire, à ses goûts, à son métier, à sa maison et à ses relations. Sa portée tient moins à sa valeur marchande qu'aux liens qu'il réactive et aux questions qu'il rend visibles.

Cette attention à l'objet évite deux écueils : réduire la personne à son statut de victime et réduire la restitution à un simple transfert de propriété. L'objet peut devenir un support de connaissance, de relation et de transmission.

Ce qui mérite d'être documenté

- Les réactions des différentes générations lors de l'annonce, de la restitution ou de la découverte d'une archive.
- La manière dont de nouveaux documents modifient ou confirment les récits familiaux.
- Les décisions concernant la conservation, l'exposition, le don, la vente ou la transmission du bien.
- Les effets de la recherche lorsque le bien reste introuvable.
- Les formes choisies pour transmettre : récit privé, entretien archivé, publication, œuvre, rencontre ou projet pédagogique.

R.O.S.E.S. considère ces expériences comme un champ d'observation et de création à construire avec les familles, les institutions et les chercheurs. L'objectif consiste à recueillir des récits situés, pas à produire un modèle psychologique général.

4. Inspirations et méthodes

L'objet transmissionnel

Dans Objets transmissionnels. Liens familiaux à la Shoah, Michel Borzykowski et Ilan Lew rassemblent les récits de quarante personnes reliées à la Shoah par un objet conservé, retrouvé, racheté ou transmis. Les auteurs décrivent un objet à la fois transmis et investi d'un transfert affectif : support de souvenirs, témoin d'une histoire et médiateur entre les générations.

R.O.S.E.S. prolonge cette réflexion en s'intéressant plus particulièrement aux objets spoliés retrouvés ou restitués. Leur retour transforme leur statut : ils redeviennent des biens familiaux tout en portant la trace de la spoliation, de l'enquête et de la réparation. Lorsque l'objet reste introuvable, sa recherche peut elle aussi devenir transmissionnelle en faisant émerger des noms, des lieux et des archives.

Les Arolsen Archives et StolenMemory

Les Arolsen Archives, centre international de documentation sur les persécutions nazies, conservent des millions de documents ainsi que des effets personnels retirés à des détenus : montres, alliances, portefeuilles, photographies, lettres ou papiers d'identité. Depuis 2016, la campagne #StolenMemory recherche les familles afin de rendre ces objets à leurs propriétaires ou à leurs descendants.

Ces effets personnels relèvent d'un cadre différent de celui des œuvres d'art ou des biens culturels spoliés. Leur retour montre néanmoins comment l'archive, l'enquête généalogique et la restitution peuvent former une chaîne de transmission. Le roman Le Bureau d'éclaircissement des destins de Gaëlle Nohant, nourri par un travail documentaire auprès des Arolsen Archives, rend cette démarche accessible à un large public.

Le Mémorial de la Shoah

Le Mémorial de la Shoah articule conservation d'archives, recherche historique, collecte de témoignages, expositions et pédagogie. Son expérience constitue un repère majeur pour penser la transmission auprès de plusieurs générations et la place du témoignage audiovisuel.

Pour ses Archives vivantes, R.O.S.E.S. élabore un protocole adapté aux récits de l'après-restitution : préparation de l'entretien, contextualisation, consentement précis, conservation de la voix et des gestes, traçabilité des sources et conditions de consultation définies avec chaque témoin.

Postmémorial et transmission transgénérationnelle

Marianne Hirsch a proposé la notion de postmémorial pour décrire la relation des générations suivantes à un passé qu'elles n'ont pas vécu directement, mais qui leur parvient par les récits, les images et les pratiques familiales. Nathalie Zajde a étudié l'expérience psychique des survivants, de leurs enfants et des enfants cachés. Yael Danieli a réuni des recherches internationales sur les héritages multigénérationnels du traumatisme. Helen Epstein a donné une place fondatrice aux récits d'enfants de survivants.

Dans le champ psychanalytique, Nicolas Abraham et Maria Torok ont développé les notions de crypte et de fantôme transgénérationnel. Anne Ancelin Schützenberger a ensuite popularisé la psychogénéalogie. Ces approches appartiennent à des traditions et à des niveaux de preuve différents. Elles nourrissent l'écoute et la création ; l'établissement des faits repose sur les sources, les témoignages situés et les hypothèses clairement signalées.

Une méthode fondée sur quatre registres

1. Le fait établi par une source identifiable.
2. Le souvenir confié par un témoin, replacé dans son contexte.
3. L'hypothèse de recherche, explicitement signalée comme telle.
4. L'interprétation artistique, libre dans le cadre défini avec la famille.

Un cadre éthique pour la création et les archives

Le consentement

La famille participe aux choix de récit, de forme, de conservation et de diffusion. Le consentement porte sur les usages prévus et reste révisable. Chaque projet précise le droit de retrait, la durée et le lieu de conservation, les conditions de consultation, la protection des données personnelles ainsi que les droits de reproduction et de diffusion.

La traçabilité

Les documents utilisés sont identifiés autant que possible par leur origine, leur date et leur lieu de conservation. Les citations sont attribuées. Les incertitudes demeurent visibles. Cette discipline protège la fiabilité du récit et permet aux chercheurs ou aux descendants de reprendre le fil des sources.

L'accessibilité

La vulgarisation exige une connaissance solide, un vocabulaire précis et une forme adaptée au public. R.O.S.E.S. cherche des méthodes capables de rendre un sujet complexe accessible sans l'appauvrir : narration à partir d'un objet, chronologie, carte, lecture d'archive, entretien, jeu, théâtre, exposition ou dispositif numérique.

La complémentarité

R.O.S.E.S. travaille avec les compétences existantes. L'association sollicite les institutions, chercheurs, archivistes, juristes, enseignants et artistes selon la nature du projet. Elle ne conduit pas de recherche de provenance et ne délivre pas de conseil juridique. Elle aide les familles à comprendre les étapes, à organiser les éléments déjà réunis et à rencontrer l'interlocuteur approprié.

Cette méthode relie rigueur historique, attention aux personnes et liberté de création. Elle définit le cadre des médiations créatives de la mémoire.

5. Les actions de R.O.S.E.S.

R.O.S.E.S. a choisi l'expression « médiations créatives de la mémoire » pour désigner une démarche qui relie, à partir d'un objet, d'une archive ou d'un récit familial, la connaissance historique, la parole des familles et une forme artistique ou pédagogique.

Ce qui guide nos actions

Nous nous informons pour informer le plus grand nombre.

Nous recueillons et archivons les récits familiaux de

l'après-restitution. Nous accompagnons l'écriture de

mémoires à partir d'objets symboliques. Nous portons des créations et relions les familles aux acteurs compétents.

Ces quatre engagements composent un même processus de transmission.

1 Comprendre et transmettre

R.O.S.E.S. suit les recherches, les politiques publiques, les ressources documentaires et les créations consacrées aux spoliations et aux restitutions. Cette veille nourrit des contenus de vulgarisation rigoureux et accessibles.

- Conférences et rencontres entre familles, institutions, chercheurs, juristes, artistes et professionnels de la restitution.
- Publications, ressources en ligne et informations pratiques destinées au grand public.
- Visites guidées, voyages de mémoire, lectures d'archives et présentations d'œuvres.
- Formats créatifs pour les collèges et les lycées, afin de transmettre des repères historiques à partir d'objets et de récits concrets.

2 Écouter et constituer des archives

R.O.S.E.S. souhaite constituer une collection d'entretiens filmés consacrée à l'après-restitution. Les familles y racontent le retour d'un bien, la découverte d'une archive, les réactions des différentes générations, les choix de conservation ou de transmission et, parfois, la poursuite d'une recherche sans objet retrouvé.

Chaque entretien associe préparation documentaire, contextualisation, consentement, qualité de l'enregistrement et définition des conditions d'accès. La voix, les gestes et les silences font partie du témoignage. Avec l'accord des personnes concernées, cette collection pourra être consultée par des historiens, chercheurs et praticiens de la mémoire dans un cadre défini avec les partenaires dépositaires.

Archives vivantes Ce que nous voulons recueillir

- Le récit du moment où la famille apprend l'existence, la localisation ou le retour du bien.
- Les différences de perception entre générations et entre branches familiales.
- Les documents et objets qui ont permis de relier les fragments.
- Les décisions prises après la restitution ou l'indemnisation.
- Les effets de l'enquête et de l'absence lorsque le bien demeure introuvable.

Cette collecte vise à produire des sources situées et documentées sur une phase encore peu visible : ce que les familles font de l'histoire lorsque les institutions ont établi les faits ou rendu une décision.

3 Accompagner l'écriture des mémoires familiales

Les Ateliers Écriture & Mémoire partent d'un objet, d'une photographie, d'une lettre ou d'une archive. Ils accompagnent le passage de fragments dispersés à un récit documenté que la famille pourra conserver, partager ou publier.

Une méthode progressive

- Décrire l'objet et ce que l'on sait de son parcours.
- Distinguer les faits établis, les souvenirs et les hypothèses.
- Construire une chronologie des personnes, des lieux et des événements.
- Faire entendre plusieurs voix et respecter les silences choisis.
- Définir le destinataire du récit et sa forme finale.

R.O.S.E.S. a déjà accompagné et édité six livres issus de ce travail. Le livre-récit documentaire associe narration, documents, images et repères historiques. Il permet de transmettre une histoire complexe sans effacer ses lacunes ni ses incertitudes.

Un objet symbolique comme seuil

L'objet donne une forme concrète au récit. Une montre, une photographie, un tableau, une lettre ou un meuble peut ouvrir sur une maison, un métier, des habitudes, un départ et une disparition. L'écriture restitue ainsi aux personnes leur vie ordinaire, leurs liens et leur singularité.

4 Créer, orienter et relier

R.O.S.E.S. porte des créations qui transforment une histoire familiale documentée en expérience sensible et collective. L'association invite également des artistes à travailler sur la spoliation, la restitution et la transmission, puis fait connaître les œuvres susceptibles de nourrir la réflexion du public et des enseignants.

Des créations portées par R.O.S.E.S.

- **Ne pas oublier**, écrite et mise en scène par Mathilde Hauser, fait passer une histoire de restitution des archives et du droit vers la scène. La pièce relie enquête familiale, documents réels, mémoire transgénérationnelle et expérience collective.
- **Les Héros de la restitution**, jeu de cartes en cours de conception, fera découvrir les femmes, les hommes et les institutions qui ont recherché, protégé ou rendu des biens spoliés.
- Lectures, expositions, podcasts et dispositifs numériques sont développés selon les besoins des histoires et des publics.

Orienter et relier

Les familles rencontrent un ensemble complexe d'archives, d'administrations, de commissions, de musées et de professionnels. R.O.S.E.S. les aide à comprendre le rôle de chacun, à organiser les informations déjà réunies et à identifier l'interlocuteur approprié. L'association facilite également les rencontres entre familles, experts, institutions, artistes et enseignants.

La transmission était le thème du Forum des Générations 2026 organisé par le Mémorial de la Shoah. R.O.S.E.S. remercie le Mémorial de l'avoir accueillie au Forum et d'avoir sélectionné la pièce **Ne pas oublier**.

6. Projets et pistes de coopération

R.O.S.E.S. souhaite maintenant consolider trois projets : développer ses Archives vivantes, approfondir ses outils de vulgarisation pour les jeunes et poursuivre l'accompagnement de récits familiaux. Ces projets gagneront à être construits avec des institutions de mémoire, des établissements scolaires et des équipes universitaires.

Documenter quatre chemins de l'après-restitution

Une typologie de l'après-restitution sera développée autour de quatre situations : restitution matérielle, indemnisation, réapparition d'une archive ou d'un effet personnel, objet toujours introuvable. Deux ou trois études de cas courtes permettront d'observer, sans généraliser, ce que chacune produit dans une famille et les formes de transmission qu'elle peut susciter.

R.O.S.E.S. médiateur et créateur de formes de mémoire

R.O.S.E.S. agit comme médiateur entre les familles, les institutions, les chercheurs, les enseignants, les artistes et les publics. L'association crée des événements, des rencontres, des conférences, des visites et des lectures pour rendre les connaissances accessibles, faire circuler les ressources et orienter chacun vers les interlocuteurs compétents.

Elle imagine et produit des formes de mémoire adaptées à chaque histoire : entretiens filmés, livres-récits documentaires, ateliers d'écriture, théâtre, expositions, podcasts, jeux et dispositifs numériques. Ces médiations partent d'objets, d'archives et de récits établis avec les personnes concernées.

Sa contribution consiste à relier les savoirs, les personnes et les générations pour donner aux histoires familiales une forme sensible, partageable et transmissible.

Annexe Institutions et missions

M2RS Ministère de la Culture — politique publique de recherche, de réparation et de mémoire des spoliations de biens culturels ; accompagnement des établissements et étude de cas individuels.

<https://www.culture.gouv.fr>

CIVS — instruction des demandes et recommandations de réparation, de restitution ou d'indemnisation dans le cadre de ses compétences.

<https://www.civs.gouv.fr>

Mémorial de la Shoah — archives, témoignages, recherche historique, expositions et ressources pédagogiques.

<https://www.memorialdelashoah.org>

Arolsen Archives — archives internationales sur les persécutions nazies, demandes des familles et campagne #StolenMemory.

<https://arolsen-archives.org>

Archives bases et ressources

Archives nationales — fonds relatifs à l'Occupation, aux spoliations, aux administrations de restitution et aux familles.

<https://www.archives-nationales.culture.gouv.fr>

Archives diplomatiques — fonds sur la récupération artistique et la circulation internationale des biens.

<https://www.diplomatie.gouv.fr/fr/archives-diplomatiques>

Base Rose Valland POP — notices des biens Musées nationaux récupération confiés à la garde des musées français.

<https://pop.culture.gouv.fr>

Spolia — outil de reconnaissance d'image comparant une image à un corpus de 30 000 photographies de biens majoritairement spoliés, transmises après-guerre par les familles.

<https://www.culture.gouv.fr>

ERR Project Jeu de Paume — base documentaire consacrée aux saisies de l'Einsatzstab Reichsleiter Rosenberg.

<https://www.errproject.org/jeudepaume>

United States Holocaust Memorial Museum — collections, archives et ressources documentaires.

<https://www.ushmm.org>

Livres et textes de référence

Hector Feliciano, *Le Musée disparu. Enquête sur le pillage des œuvres d'art en France par les nazis*, Austral, 1995.

Emmanuelle Polack, *Le Marché de l'art sous l'Occupation 1940-1944*, Tallandier, 2019.

Michel Borzykowski et Ilan Lew, *Objets transmissionnels. Liens familiaux à la Shoah*, préface de Boris Cyrulnik, Slatkine, 2019.

Gaëlle Nohant, *Le Bureau d'éclaircissement des destins*, Grasset, 2023.

Dimitri Delmas et Laureline Mattiussi, *La Collection inavouable*, Flammarion, 2023.

Lynn H. Nicholas, *Le Pillage de l'Europe. Les œuvres d'art volées par les nazis*, Seuil, 1995.

Anne Berest, *La Carte postale*, Grasset, 2021.

Nathalie Zajde, *Enfants de survivants*, Odile Jacob, 1995.

Nathalie Zajde, *Les Enfants cachés en France*, Odile Jacob, 2012.

Marianne Hirsch, *The Generation of Postmemory. Writing and Visual Culture After the Holocaust*, Columbia University Press, 2012.

Yael Danieli, dir., *International Handbook of Multigenerational Legacies of Trauma*, Plenum Press, 1998.

Helen Epstein, *Children of the Holocaust*, G. P. Putnam's Sons, 1979.

Nicolas Abraham et Maria Torok, *L'Écorce et le noyau*, Flammarion, 1978.

Anne Ancelin Schützenberger, *Aïe mes aïeux*, Desclée de Brouwer, 1993 ; référence de psychogénéalogie à distinguer des méthodes de preuve historique.

Repères juridiques

Ordonnance du 12 novembre 1943 ; ordonnance n° 45-770 du 21 avril 1945 ; Principes de Washington applicables aux œuvres d'art confisquées par les nazis, 1998 ;

Déclaration de Terezín, 2009 ; loi n° 2023-650 du 22 juillet 2023 ; décret n° 2024-11 du 5 janvier 2024.

Œuvres expositions et créations de référence

Il restera la gravité

Dans cette exposition présentée en 2026 à la galerie Anne-Laure Buffard, Adrianna Wallis dialogue avec l'œuvre de sa grand-mère, la peintre Diane Esmond. La découverte de la spoliation familiale devient le point de départ d'une recherche artistique sur les inventaires, les absences et les traces.

Juste Irena

Texte de Léonore Chaix, idée originale, conception et mise en scène de Cédric Revollon, Compagnie Paname Pilotis. Présentée au Festival Off d'Avignon 2026, la pièce associe théâtre, marionnettes, objets, ombres et projections pour transmettre l'histoire d'Irena Sendlerowa et de l'enquête qui contribua à la faire connaître.

La famille Javal

Après la restitution par l'État de deux natures mortes spoliées à Mathilde Javal, les quarante-huit ayants droit ont choisi de les donner au musée du Louvre en mémoire de cinq membres de leur famille assassinés à Auschwitz. Le livre-témoignage de Marion Bursaux-Mérel, accompagné et édité par R.O.S.E.S., raconte le long processus de réappropriation qui se poursuit après la restitution.

Ne pas oublier

La pièce de Mathilde Hauser transforme une enquête familiale, des archives et une décision de justice en expérience théâtrale. Elle constitue une première réalisation emblématique des médiations créatives de la mémoire portées par R.O.S.E.S.

Ces exemples ne forment pas un canon. Ils montrent la diversité des formes capables de relier l'enquête, l'histoire familiale, la création et la transmission au grand public.

Une invitation à coopérer

R.O.S.E.S. souhaite recueillir des témoignages, construire des partenariats et développer des projets sur l'après-restitution. Familles, institutions, chercheurs, enseignants, artistes et journalistes peuvent contribuer à mieux comprendre ce que le retour d'un objet, la découverte d'une archive ou la persistance d'une absence produisent dans les générations suivantes.

La restitution rend un bien et rétablit un droit. La transmission permet à l'histoire de reprendre place parmi les vivants.

Nous contacter

R.O.S.E.S.

Restitution d'Objets Spoliés, Éducation et Solidarité

contact@association-roses.org

www.association-roses.org



Ce Livre blanc a vocation à évoluer avec les recherches, les expériences des familles et les coopérations engagées avec les institutions et les universités.